



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 28 - DÉCEMBRE 2020

L'édito du Maire : « Vers 2021 avec confiance et élan »

Chères Prémesquoises, chers Prémesquois,

L'année 2020 restera à n'en pas douter dans les annales de l'Histoire. L'épidémie de la COVID-19 s'est répandue en quelques mois sur toute la planète, obligeant nos sociétés à faire face à une crise sanitaire mondiale sans précédent. La France, comme tous ses voisins européens, a dû s'adapter et mettre en place des solutions, parfois pertinentes, parfois moins, mais qui ont toujours eu pour objectif la réduction du nombre de décès et la limitation des impacts sur la vie économique et sociale du pays.

A Prémesques, depuis le mois de mars dernier, le civisme et le respect des consignes sont très majoritairement observés et je vous en remercie, au nom de la Municipalité. L'année 2020 aura également été l'année des élections métropolitaines et municipales. Une nouvelle équipe s'est installée dans un contexte tout à fait inédit et lors de la séance du conseil municipal du 24 mai, les élus m'ont renouvelé leur confiance pour assurer la charge de Maire jusqu'en 2026. C'est avec honneur et humilité que j'ai accepté d'être à votre service pour la seconde fois. Si ce moment juridique et symbolique était important, le travail avait déjà commencé le 15 mars, dans le tumulte du 1er confinement. Lors de cette période, nous avons activé et favorisé toutes les solidarités et les idées nouvelles pour vivre mieux ce premier temps fort : cellule de bénévoles pour l'entraide avec les aînés, permanences téléphoniques, travail à distance pour continuer à faire fonctionner la machine administrative municipale, organisation d'un atelier de couture pour concevoir 2200 masques. Je remercie chaleureusement les couturières bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour tenir les délais. Merci également aux généreux donateurs qui ont permis la réussite de ces projets d'intérêt général. A vous aussi, Prémesquois, merci pour vos initiatives, vos idées, vos messages, vos encouragements.

Dès le 15 mars également, nous avons préparé le nouveau budget et fait en sorte de continuer tous les projets engagés par la Ville ou en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille. La nouvelle équipe a fait preuve de beaucoup de dynamisme pour assurer la continuité des nombreux dossiers comme le Plan Local d'Urbanisme, le déploiement de la fibre, la 3ème antenne relais, notre nouvelle politique sociale, la continuité des services à l'enfance et notamment les reprises scolaires.

2021 sera, nous l'espérons toutes et tous, une année différente, placée sous le signe de l'espoir et du rebond. Des solutions de vaccination se profilent, c'est une formidable nouvelle mais cela ne résoudra pas tout! En effet, il faudra conserver les gestes barrières et continuer à « tester, alerter, protéger ». C'est en continuant à être en alerte et en prévention que nous ferons reculer le virus; c'est à ce prix que nous protégerons le mieux les plus vulnérables d'entre nous.

En espérant pouvoir vous retrouver le plus vite possible, sur le terrain, avec des rapports plus directs, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année dans la joie, l'espérance et le respect des consignes sanitaires pour éviter tout rebond épidémique dans les semaines à venir.



Écrire au maire : maire.premesques@outlook.fr

Exallentes fêter de findamie.

Yvan HUTCHINSON Maire de Prémesques Conseiller Métropole Européenne de Lille Conseiller Régional des Hauts-de-France

REMERCIEMENTS

BANQUE ALIMENTAIRE



Cette année, malgré la situation sanitaire, les Prémesquois ont déposé en mairie : 553 kg de dons (dont 109 kg via l'école) au profit de la Banque Alimentaire.

MERCI à tous les donateurs et MERCI aux bénévoles pour leur aide.

VIDE TA CHAMBRE

Grâce à vos nombreux dons, 7 camions de vaisselle, de jouets et de vêtements ont été déposés au Secours Populaire. 200 familles vont pouvoir en bénéficier. Les jeunes du CMJ vous REMERCIENT pour votre générosité.

COLIS DE NOËL



Le colis de Noël des aînés, constitué de produits locaux, contenait une carte de vœux et un objet décoratif réalisés par les enfants de l'école, ainsi qu'un pochon en tissu confectionné par les couturières de l'Association Rendez-Vous Nature et Fleurs.

Un immense MERCI à eux ainsi qu'à l'équipe enseignante et aux animateurs de la garderie!

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR SNC

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a bénéficié d'une dotation de matériel informatique par la fondation EDF. Ce matériel servira pour les ateliers « Infos Jobs » qui reprendront à partir du 5 janvier 2021.

TRAVAUX GARAGE



Les travaux de rénovation de toiture sur les 22 garages municipaux situés à côté de la Maison des Associations, pour un mon-

tant de 32 616 \in TTC, vont être réalisés dans les prochaines semaines. Nous remercions le Département du Nord pour la subvention de 13 590 \in .

RECENSEMENT

REPORT DU RECENSEMENT



Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions.

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire.

CADRE DE VIE

GIRATOIRE ROUTE NATIONALE



Le giratoire de la route Nationale situé sur les communes de Prémesques et d'Ennetièresen-Weppes, a connu un réaménagement paysager par le service des espaces verts de Prémesques.

BASE DE LOISIRS

Suite aux tempêtes de l'hiver 2019/2020, une sécurisation de plusieurs zones de la Base de Loisirs est à effectuer. De nombreux arbres (principalement des peupliers) devront être abattus et seront remplacés par des arbres d'essences locales (chênes, hêtres, charmes, aulnes...). Par conséquent, <u>la Base de Loisirs sera fermée au public pendant la durée des travaux en janvier 2021</u>.

DÉCORATIONS

Les illuminations et décorations de Noël de la commune ont été mises en place, début décembre.

Cette année, en plus de la vingtaine de sapins disséminés dans les différents quartiers de la commune, (que vous pouvez décorer), un sapin, de 5m de haut, a été installé sur la place Jean Baptiste Lebas dans lequel ont été accrochées 170 boules de Noël réalisées par les élèves de l'école Jean Loup Chrétien. Nous félicitons les enfants, les professeurs et les services techniques pour ces magnifiques réalisations





ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a réalisé un diagnostic de l'état de son parc

d'éclairage public en vue de le rénover, améliorer la performance énergétique et de valoriser les espaces. Le projet est de passer les lampadaires en LED et ainsi améliorer le cadre de vie et faire des économies d'énergie.



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Dans le cadre d'une démarche nationale et obligatoire, le CCAS a lancé une analyse des besoins sociaux sur la commune. Merci aux 106 foyers qui ont répondu au questionnaire . Prochaines étapes : analyse de vos réponses et pistes d'actions pour répondre au mieux à vos besoins.

ECOLE

RESTAURATION SCOLAIRE 50 % BIO



Dans le cadre de la loi EGalim, à compter 1er janvier 2022, les restaurants collectifs doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. La commune de

Prémesques a décidé de proposer deux repas complets bio, dès la rentrée scolaire de janvier 2021 afin de favoriser une alimentation plus saine, sûre et durable pour nos enfants.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 2 novembre dernier, les élèves, les enseignants et les élus municipaux ont rendu hommage au professeur Samuel Paty professeur d'histoire, disparu tragiquement en faisant son devoir : éduquer nos enfants. Un ginkgo, seul arbre à avoir résisté à la bombe Hiroshima, a été planté symboliquement dans la cour de l'école Jean-Loup Chrétien.



ENVIRONNEMENT

COMPOSTEURS



104 foyers prémesquois ont répondu à l'opération "appel à composter" parmi lesquels 50 ont été tirés au sort pour recevoir un kit de compostage. L'objectif est de réduire les déchets en compostant les biodéchets. Le retrait du kit,

offert par la Métropole Européenne de Lille, s'est déroulé le 16 octobre dernier sous forme de drive.

PELLETS ET STÈRES DE BOIS

Dans le précédent Echo d'octobre, la commission Environnement a invité les Prémesquois intéressés par une commande groupée, pour l'hiver 2021 / 2022, de pellets ou stères de bois, à répondre à un questionnaire en ligne. 65 foyers ont manifesté leur intérêt, ce qui représente 171 stères de bois et 18 palettes de pellet. Les prochaines étapes sont : recherche de fournisseurs et études des prix en janvier / février ; com-

mande fin mars début avril pour une livraison pendant la période estivale.



SÉCURITÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Si vous constatez une situation inhabituelle dans votre quartier (véhicule suspect, rôdeurs...), appelez d'abord le 17 ou le 112 et seulement ensuite les services de la Mairie.

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Pour éviter cela, voici quelques consignes à respecter, que vous retrouvez sur www.prevention-maison.fr:

- aérez au moins 10 min / jour
- faites vérifier et entretenir chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

NEIGE ET VERGLAS

Pour prévenir les risques de glissades et de chutes, nous rappelons que les propriétaires ou locataires sont responsables du déneigement et du dégel du trottoir attenant leur habitation. En cas d'accident, ils seront tenus pour responsables. Merci pour votre compréhension.



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ENTREPRENEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ...

Vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant, auto-entrepreneur ou exercez une profession libérale... faites-vous



connaître auprès de la mairie en envoyant vos coordonnées, n° de SIRET ou RCS, site internet ou page Facebook à <u>cmarien.premesques@outlook.fr</u> pour être référencé sur le site internet de la commune.

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE



Fiona PULEO, esthéticienne depuis 10 ans et nouvelle Prémesquoise; propose des moments de détente et de bien-être à domicile.

Pour plus d'informations contactezla au 06 27 81 61 09 ou rendez-vous sur sa page Facebook « Fio'Estetica esthéticienne à domicile »

ÉCHO ASSO

LES ASSOCIATIONS PENDANT LES CONFINEMENTS



Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et ce 2ème confinement, bon nombre des activités associatives ont été stoppées.

Pour les activités sportives c'est très compliqué car seules celles en extérieur pour les mineurs ont pu avoir lieu, comme le football.

Handball, tennis, karaté, judo n'ont malheureusement pas pu reprendre leurs activités et attendent impatiemment une amélioration de la situation. Pour les autres, elles ont tenté tant bien que mal de garder le contact avec leurs adhérents. Ainsi, certains comme les Ludivores ont joué entre eux sur des plateformes spécialisées et préparent

leur retour en cherchant de nouveaux jeux à mettre sous le sapin. Pour la musique, des cours ont pu être organisés en visio, mais rien ne remplacera la présence du professeur pour corriger les petites erreurs de doigté! Le yoga, également, a pu garder une activité via des séances en ligne, qui ont permis de garder le lien avec les adhérents.

En extérieur, il n'y a pas pu y avoir de reprise pour l'école de pêche mais pour l'étang, le confinement aura eu des effets positifs: la nature a repris ses droits car nous avons pu apercevoir un renard, de nombreux lapins et même une biche! Lors du déconfinement, de nombreux nonpêcheurs ont ressenti le besoin d'activités de plein air et se sont essayés à l'activité.

Merci à toutes nos associations de continuer à garder le lien avec leurs adhérents et permettre de s'échapper, d'une façon ou d'une autre, de la morosité qui peut s'installer parfois. Restons mobilisés, nous nous retrouverons bientôt!

AGENDA ET INFOS PRATIQUES

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement les jeudis 24 et 31 décembre 2020 après-midis et les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021 matins.

PERMANENCES DU MAIRE



créneau, prendre directement

rendez-vous auprès de la mairie en précisant l'objet de votre demande.

En raison des fêtes de fin d'année, il n'y aura pas de per- A compter du 5 janvier 2021 : manences les mercredis 23 et 30 décembre 2020. Le . Maire et les adjoints restent disponibles sur rendezvous durant cette période.

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année, pour cause de crise sanitaire. Retrouvez, début janvier, les vœux sous format numérique diffusés sur le site internet de la commune et sur la page Facebook.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Elles sont destinées à vous accompagner, vous informer et vous orienter en matière administrative et juridique.

Ce service gratuit est assuré bénévolement par Monsieur Daniel GELOEN les mercredis 30 décembre 2020 et 6 janvier 2021 de 8h30 à 12h.

PERMANENCES INFOS JOBS



Vous cherchez un emploi, un stage, un contrat d'alternance? Venez rencontrer des professionnels de l'emploi qui vous apporteront conseils et accompagnement personnalisé.

M. le Maire reçoit sans rendez- Mardis 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 9 et 23 mars 2021 de vous les mercredis matins de 14h à 17h sur rdv au 03.20.08.82.10 ou par mail à gh à 11h30. En dehors de ce jobs1fos.premesques@outlook.fr

ATELIERS INFORMATIQUE ET AIDE NUMÉRIQUE **AUX DÉMARCHES EN LIGNE**

- chaque mardi de 17h3o à 19h3o : reprise des ateliers informatique en mairie avec l'aide de nos experts bénévoles
- chaque mercredi de 9h à 12h : accompagnement numérique aux démarches en ligne sur rendez-vous en contactant la mairie au 03.20.08.82.10 ou par mail à : atelier1fo.premesques@outlook.fr



CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL MUNICIPAL Il se tiendra le lundi 15 février 2021 à 19h30. L'ordre du jour sera disponible à partir du 8 février sur le site de la ville.

Mairie de Prémesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prémesques - Tél: 03 20 08 82 10

Ouverte: lundi, mercredi, jeudi, vendredi: 8h30 -12h / 14h -17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi: 14h- 17h, samedi 8h30 - 11h30